

Cours d'eau haut-marnais et localités riveraines

Louis Richard

Nous nous proposons d'examiner, dans cette note, le nom des localités, communes, hameaux, écarts dont l'appellation est ou semble être en rapport avec le cours d'eau qui les baigne. Nous trouvons dans le répertoire de ces localités deux séries de toponymes :

- d'une part, les appellations renfermant l'un des mots gallo-romains *rivus* ou *riparia*, le ruisseau,

- d'autre part, les désignations proches ou dérivées du nom, soit actuel, soit ancien, du cours d'eau.

1. Les noms en *rivus* ou *riparia*

Le mot latin *rivus*, le cours d'eau, a été utilisé dans ce sens bien précis dans certains cas.

Pour Rupt, la localité, *Rivus* en 864, tous les auteurs s'accordent avec Jolibois pour qui, nous le citons, « c'est à sa situation sur un ruisseau que Rupt doit son nom ». Ce ruisseau a dû tout simplement s'appeler le *Rupt. Est-il besoin d'ajouter après Longnon que *rupt* est « l'ordinaire et abusive graphie de la forme *ru* très répandue dans le nord-est de la France »² ? C'est également l'orthographe du *Rupt*, affluent de la Vingeanne, à Montormentier.

Mortriu ancien nom de Mertrud, est considéré par chacun³ comme un ancien **Mortuus Rivus*, « le ruisseau mort » ; il semblerait plus proche de la vérité de traduire par « le ruisseau qui ne coule presque

1. Emile JOLIBOIS, *la Haute-Marne ancienne et moderne*, Chaumont, 1858, p. 475, article « Rupt ».

2. Auguste LONGNON, *Les noms de lieu de la France*, Paris, 1920-1929, p. 243.

3. Nous donnons en récapitulatif les différentes hypothèses proposées par les auteurs des publications citées dans la bibliographie.

plus ». Pour nous, *Mortriu* a désigné le cours d'eau avant de s'appliquer au village. Le Mertrud représente le cours supérieur de la Voire, un cours d'eau prenant vraiment naissance à Sommevoire, étymologiquement « source de la Voire ».

C'est également ce sens de cours d'eau que l'on peut reconnaître dans Corrupt, lieu-dit à Bourg-Sainte-Marie, un ancien *Curtus Rivus*, « le court ruisseau », lequel a donné son nom au lieu-dit. La même étymologie semble valable pour Cultru, un hameau de Roches-sur-Rognon, sur le ruisseau de la Joux, *Cortru* en 1236. Un hameau de Levécourt, Grandrupt, en 1150 *Grandis Rivus*, « le grand ruisseau », fait pendant à Corrupt et Cultru. De son côté, Maurupt, hameau de Montier-en-Der, à la source d'un affluent de l'Héronne, représente probablement le nom du cours d'eau, un ancien **Malus rivus*, « le mauvais ruisseau », sans que l'on sache justifier une telle appréciation. Rosery, hameau de Villiers-sur-Suize, sur le ruisseau de Rosery, pourrait être un ancien **Ros Rivus*, « le ruisseau des roseaux » ; dans cette hypothèse, la finale *rivus* a abouti au son *ri* comme dans Billory et Vignory que nous allons citer.

Dans *Janrupt*, nom ancien de Genrupt, deux auteurs comme Leclerc et Nègre reconnaissent un nom germanique de personne. Or nous trouvons à Pressigny un Ruisseau de Genru et à Savigny un ruisseau, le Genru. Le terme Genru(pt) nous semble un hydronyme à part entière, sans que nous sachions l'interpréter. Ainsi, Genrupt, la commune, a probablement reçu son appellation de l'ancien nom, **Genrupt*, du ruisseau qui arrose la localité.

Mais *rivus* semble avoir évolué, en gallo-romain, vers un second sens. Employé en toponymie, ce terme correspond à la notion de « terres baignées par un cours d'eau ». *Catonis Rivus* pour Chatonrupt doit désigner les terres riveraines d'un seul propriétaire du nom de *Cato* ou *Caton*. Pour Pancerupt, lieu-dit de Pancey, sur le Rongeant, le nom de personne est peut-être *Pansio* ou *Pantia*, peu importe ; c'est surtout le même nom de personne que celui qui a donné son appellation à Pancey. Nous avons ici un cas exceptionnel de deux désignations formées à partir d'un même patronyme : une formation en *-iacus*, une seconde en *-rivus*.

Les choses sont moins claires pour quelques cas comme : Dardru, écart d'Audeloncourt sur un petit affluent de la Meuse qui s'est peut-être lui aussi appelé le **Dardru* ; Planrupt, ancien *Pelanru* ; Genrupt ; Billory, hameau de Robert-Magnil, ancien *Brillai Rivus*. Pour Vignory, *Wambionis Rivus* au IX^e siècle, Lebel a proposé deux étymologies, « le ruisseau d'un propriétaire au nom germanique, *Wannion* » ou « le ruisseau de la prairie », *wang* signifiant « prairie » en germanique.

En variante de *rivus* figure le terme latin médiéval *rivuscellus*, « le petit ruisseau », un mot que Vincent reconnaît, nous le suivons volontiers, dans Ruetz, hameau de Bayard-sur-Marne, sur un tout petit affluent de la Marne.

Pour Nègre, les différentes localités du nom de Rivière ou variantes, doivent leur appellation au mot en vieux français *rivière* qui désignait « les terres qui bordent un cours d'eau » (art. 20703 et suivants), ce qui en

fait un terme très proche de *rivus* dans son sens second. Nous suivons volontiers cet auteur. Ces localités sont dans l'ensemble désignées *Riparia* ou *Riveria* ; c'est le cas en Haute-Marne de Larivière (*Riparia*, 1262), Rivière-le-Bois (*Riveria*, 1330) et Rivière-les-Fosses (*Riveria*, 1334). Il est difficile de dire si ces mentions peu anciennes sont des « latinisations » ; cela semble probable malgré l'exemple un peu exceptionnel de Rivière, Indre-et-Loire, *Riparia* attesté au X^e siècle.

2. Les noms proches ou dérivés de celui du cours d'eau

Avec Blaisy, nous entrons dans le vif du sujet. Mais permettez-moi d'imaginer à ce propos une rencontre entre trois éminents toponymistes réunis pour confronter leurs opinions sur l'étymologie de Blaisy, localité riveraine de la Biaise. Nous trouvons, autour de la table de conférence, Marie-Thérèse Morlet, maître de recherche au CNRS, l'abbé Ernest Nègre, professeur à la faculté libre des Lettres de Toulouse, Charles Rostaing, professeur à la Sorbonne.

Marie-Thérèse Morlet : le nom de lieu Blaisy ne peut venir que du gentilice *Blasio*⁴. D'ailleurs, ce fut l'opinion d'Auguste Vincent dans sa *Toponymie de la France* (1937).

Abbé Ernest Nègre: pas du tout, Blaisy, sur les bords de la Biaise, ne doit son nom qu'à la rivière qui baigne la localité⁵. C'est bien ce qu'avait deviné un obscur chercheur haut-marnais vers les années 1850 dans sa *Chronique de Juzennecourt* : il écrivait à ce sujet qu'il était « à présumer que Blaisy doit son appellation à la rivière de Biaise ». Cette façon de voir les choses a été également celle d'Auguste Longnon dans son ouvrage posthume *Les noms de lieu de la France*, édité en 1929. C'est également l'opinion de Gérard Taverdet, de Dijon ; voyez à ce propos son précis et précieux fascicule *Les noms de lieu de la Haute-Marne* (Dijon, 1986).

Charles Rostaing : les deux explications sont possibles⁶. Cette incertitude, Longnon lui-même a dû l'avoir, puisque son élève Leclerc a fait paraître, en 1908 - c'était un précurseur pour une époque où la toponymie n'intéressait vraiment que peu de monde - un excellent petit ouvrage, *Origine des noms de communes du département de la Haute-Marne* : « Blaisy. [...] A l'époque romaine, le nom était sans doute *Bloesiacus*, vocable qui dans la plupart des cas provient d'un gentilice *Blaesius* [...] ; mais en l'espèce, le nom de Blaisy doit être rapproché dans une certaine mesure de celui de la Biaise, rivière sur laquelle est situé le village » (p. 11).

Ces divergences d'opinion illustrent l'une des querelles qui divisent les spécialistes : le problème des noms en *-acus*, comme notre Blaisy, cité dans un texte de 1210 sous la forme *Blaisiacum*. L'un des pionniers de la toponymie, d'Arbois de Jubainville, décrète, vers 1890, que « la totali-

4. Marie-Thérèse MORLET, *Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule*, t. III : *Les noms de personne dans les noms de lieux*, Paris, 1985.

5. Abbé Ernest NEGRE, *Toponymie générale de la France*, (Genève, 1990,1.1, n° 2042.

té », nous le citons, « des noms de lieux en *-acus* proviennent d'un nom de personne ». Quelques années plus tard, Longnon découvre quelques exceptions à la règle, entre autres Mouzay (Meuse) sur la Meuse, un ancien *Musiacum*, et notre Blaisy sur la Biaise. Depuis Longnon, la liste des exceptions s'allonge, surtout depuis une vingtaine d'années avec les travaux d'universitaires comme Taverdet, pour notre région, ou Roblin pour la région parisienne.

Moins ambigus à décrypter sont des noms de localités riveraines comme Sommevoire, Rennepont ou Meuvy. Sommevoire a été considéré comme l'endroit où la rivière, la Voire, prenait vraiment naissance. Rennepont, comme son nom l'indique, désigne le lieu où l'on franchissait la Renne sur un pont, un ouvrage rare à cette époque. Meuvy, un ancien *Mosa vico*, est un village (*vicus*) qui s'est développé au bord de la Meuse, *Mosa*. Une soixantaine de communes en France sont des hydrotoponymes de la même famille.

Parallèlement, plusieurs centaines de localités, communes, écarts, lieux-dits, portent un nom proche, si ce n'est identique, de celui du cours d'eau qui les baigne. Comment expliquer cette similitude ? Nos trois éminents toponymistes pourraient nous dire que trois cas au moins peuvent se présenter :

1. le cours d'eau a donné son nom à la localité,
2. la localité a donné son nom au cours d'eau,
3. il s'agit d'une coïncidence.

A travers quelques exemples, nous allons voir que le problème n'est pas toujours aussi simple qu'il paraît. La Germainelle, affluent de l'Aube, arrose Germaines ; la Pissancelle, affluent du Rongeant, arrose Poissons. Sauf erreur, par leur désignation, ni Germaines ni Poissons ne se rattachent au régime des eaux. Tout simplement, nous devons admettre que la Germainelle doit son nom à Germaines et la Pissancelle à Poissons. Moins évidente est l'étymologie de cet affluent de la Marne, le Mont, qui prend naissance à Montreuil-sur-Thonnance. Mont a été obtenu par tronçonnement simple de Montreuil comme l'a établi Lebel dans ses *Principes et méthodes d'hydronymie française*. L'auteur cite une quinzaine d'exemples comparables à propos desquels quelques réserves sont parfois à faire⁷.

Les choses ne sont pas toujours aussi évidentes. Ainsi, Marnay-sur-Marne suscite deux hypothèses :

- La première, traditionnelle, qui a fait l'unanimité ou presque jusqu'à une date récente, voit dans Marnay un nom latin de personne, *Matri-nus* ou *Maternus*. Que la Marne se soit appelée *Matrona* à l'époque de

6. A. DAUZAT et Ch. ROSTAING, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963, p. 87.

7. Comme pour la Hure, affluent de la Meurthe, qui arrose Hurbache, Vosges, qui doit probablement son appellation au mot germanique *hur* « le marais » et non au tronçonnement de Hurbache (voir Nègre, p. 729).

César, ou *Materna* en 875, ne serait donc qu'une coïncidence. Il faut dire que Marnay existe à plusieurs exemplaires : dans l'Aube, la Haute-Saône, la Saône-et-Loire, la Vienne et l'Yonne, toutes localités non riveraines d'une Marne.

- La seconde hypothèse, défendue par Taverdet, rapproche le nom Marnay de celui de la rivière. Je me range à cette opinion mais dois reconnaître que cette lecture serait plus défendable si nous disposions d'une forme ancienne autre que cette mention de 1157, *Marnai*, qui n'apporte de l'eau au moulin, ni des uns ni des autres.

Nous ne disposons pas de formes anciennes parlantes pour la Cousance, la rivière ; mais Cousances, la localité riveraine, a porté en 870 le nom exact du cours d'eau, *Cosantia*, un nom attesté au XII^e siècle pour la Cousance du département de l'Ain. Voilà un cas où l'interprétation ne semble souffrir aucune ambiguïté : *Cosantia* est un nom lié au régime des eaux ; il renferme deux hydronymes, *cosa* et *antia*. *Cosa* est à l'origine de l'appellation d'une quinzaine de cours d'eau ; ce sont les différents Couze, Cousan, Cousin, Couzon, Coise, Coisetan et, près de nous, un affluent de la Marne, la Coole, ancienne *Cosla* au IX^e siècle. De son côté, *antia* est le nom au X^e siècle d'un affluent de la Loire, l'Ance. Mais *antia* est surtout le suffixe d'un nombre considérable de cours d'eau comme, en Haute-Marne, l'Amance, l'Apance, le Haut-Mançon derois, qui sont respectivement d'anciens *Asmantia*, *Spantia*, *Alismantia*, toutes formes anciennes parfaitement attestées.

La Cousance et Cousances, dit lès-Forges, font partie d'une remarquable série de doublets rivière/localité riveraine. Dans le Jura une Cousance arrose un Cousances, la Coise de la Loire arrose un Coise et un Cuzieu, la Couze de Dordogne arrose un Couze ; nous pourrions en citer encore un certain nombre ; terminons avec la Coole qui arrose Coole et Coolus.

Si Cousances-les-Forges est sur la Cousance dont il tire son appellation, pourquoi Thonnance-les-Moulins est-il sur le Rongeant ? Tout simplement parce que la rivière a changé de nom. Nous allons revenir sur ce problème.

Il est indéniable que certaines localités ont donné leur appellation à des cours d'eau ; les cas restent rares. A plus forte raison, lorsqu'un cours d'eau ou plusieurs localités riveraines ont des noms identiques ou proches, c'est bien sûr le cours d'eau qui a donné son nom aux localités. Il s'agit presque d'un théorème. Nous avons cité la Biais qui arrose (ou a arrosé)⁸ trois Biais et un Blaisy. Des séries aussi importantes que celle-ci sont exceptionnelles, sauf en pays de langue germanique où une rivière comme la Sarre nous donne, dans l'ordre alphabétique, Sarralbe, Sarraltroff, Sarrebouurg, Sarreguemines, Sarreinsming, Sarre-Union, Sarrewerden. Un peu moins spectaculaire, plus près de nous, un affluent de l'Aire,

8. Lebel a établi que la Biais, qui rejoint actuellement la Marne au niveau d'Isles-sur-Marne, la rejoignait autrefois en aval de Châlons (Paul LEBEL, *Principes et méthodes d'hydronymie française*, Paris, 1956, p. 334).

l'Ezrule, baigne dans le département de la Meuse, quatre Erize : Erize-Saint-Dizier, la-Brûlée, la-Grande et la-Petite⁹. Pas d'ambiguïté, en revanche, en ce qui concerne la Meuse et ses quatre « filles », Meuse et Meuvy en Haute-Marne, puis Mouzay dans la Meuse et Mouzon dans les Ardennes ; personne ne conteste la filiation.

L'énumération des séries comportant au moins deux localités riveraines serait fastidieuse. Nous avons cité la Coole marnaise avec Coole et Coolus. Nous terminons avec l'Ornel. Le cours d'eau prend source à Sommelonne et arrose Olonne. Sommelonne, comme son nom ancien *Somolonna* l'indique, est le point le plus haut de l'*Olonna*, notre actuelle Ornel ; Olonne, pour sa part, désignait avant les XII^e-XIII^e siècles, le territoire sur lequel, hormis Gigny, allait se développer Saint-Dizier.

Quel est l'intérêt de cette loi de filiation ?

Cette loi de filiation nous permet des recherches en paternité. Ainsi dans le département de la Marne, un ruisseau, dit de Bord, arrose deux localités, Epense, *Spantia* en 948, et Epensival, *Spantia vallis* en 1154. La forme ancienne *Spantia* se rapportant à l'agglomération nous permet d'affirmer que le ruisseau a porté ce même nom. Or *Spantia* a été le nom de la rivière haut-marnaise, l'Apance, au VII^e siècle.

Thonnance-lès-Joinville est noté *Tonantia* en 864, Thonnance-les-Moulins, *Summitonantia* au XII^e siècle. *Antia* est un suffixe hydronymique que nous venons de rencontrer avec la Cousance puis l'Apance ; *Summitonantia* est à traduire « source du *Tonantia* ». Or Tonne est un nom de rivière ; la Thonne, affluent de la Chiers, prend naissance à Sommethonne en Belgique ; en France elle arrose Thonne-la-Long, Thonnelles-Prés, Thonne-le-Thil. Le doute n'est pas permis : le Rongeant et le Mont se sont jadis appelés *Tonnance. Les deux cours d'eau sont voisins, les confluent avec la Marne sont proches ; il n'est pas surprenant de leur voir porter un même nom, un phénomène que l'on observe quelquefois. Cette constatation nous permet de penser que la proposition *sur*, dans Montreuil-sur-Thonnance, décrit la situation de la localité sur le cours d'eau, une *Tonnance, et non que ce village est plus élevé que celui de Thonnance-lès-Joinville¹⁰.

• Aubepierre, Auberive et l'Aube

L'Aube baigne les deux localités Aubepierre, *Alba Petra*, et Auberive, *Alba Ripa*. Suivant les auteurs, *alba* est à traduire soit par l'adjectif latin « blanc », soit par le nom de la rivière, l'Aube, ce qui apparaît plus vraisemblable. Il est vrai que jusqu'à Lebel, le nom de l'Aube a été compris comme « la blanche ». La vérité est peut-être dans une autre lecture d'*Alba*. En effet, Lebel voit dans ce mot un « terme hydronymique com-

9. A ce sujet, les dictionnaires étymologiques de Dauzat-Rostaing donnent des explications incohérentes. Dans le dictionnaire des *noms de lieu*, les quatre localités doivent leur appellation au nom de la rivière ; dans celui des *noms de rivières*, l'Ezrule doit son nom aux quatre villages mais est, en même temps, un authentique hydronyme.

10. E. LECLERC, *Origine des noms de communes du département de la Haute-Marne*, Langres, 1908, p. 52.

mun aux Celtes et aux Germains » signifiant cours d'eau¹¹. Dans cette optique, Aubepierre serait donc « la localité au bord d'un cours d'eau caillouteux » et Auberive. « la localité au bord de la rivière ».

- **Aujeurres**

L'ensemble des spécialistes ont reconnu dans la finale d'Aujeurres, *Algyorre* en 1186, le mot gaulois *durum*, « la forteresse ». Les auteurs anciens, Longnon et Leclerc, ont traduit *Algyorre* par « la forteresse d'Albius ou d'Albios ». Pour les toponymistes contemporains, Aujeurres est « la forteresse de l'Aube ou de l'Aujon ». Cette identification n'est pas convaincante : outre son éloignement (environ huit kilomètres) de l'une ou l'autre des deux rivières, Aujeurres n'est pas dans le même bassin hydrographique que l'Aube et l'Aujon. Le ruisseau qui prend source à Aujeurres pour se diriger vers la vallée de la Saône a pu s'appeler également l'*Aube ou un nom diminutif comme l'Aubette et l'Aujon, à une époque où le mot proto-historique **alba* était encore compris comme un synonyme de cours d'eau.

- **Biernes et la Bierne**

Le nom de la localité Biernes donne du fil à retordre aux toponymistes. Il faut dire que le nom ancien. *Scinda Bierna* en 1231, ne facilite pas les choses. *Bierna* ne figure pas dans le catalogue des saintes. Les différents auteurs proposent un nom de personne, *Avierna* pour Nègre, *Bêlenos* pour Taverdet. *Bidhari* pour Marie-Thérèse Morlet, sans emporter notre conviction. Parmi les hypothèses, signalons l'une de celles présentées par Taverdet qui propose le mot breton *blein*, « le haut de vallée ». Nous nous rangeons à l'avis de Dauzat-Rostaing : la Bierne serait un authentique nom de rivière à l'étymologie obscure, un avis d'ailleurs contradictoire avec celui donné par les mêmes auteurs qui expliquent Biernes. la localité, par un nom de personne.

- **Braux-le-Châtel et le Brauzé**

Pour Lebel, le Brauzé doit son nom à Braux-le-Châtel. L'ensemble des auteurs s'accordent pour rattacher le nom ancien de Braux, *Braos* 1221, à un plus ancien nom désignant le « marécage ». La localité n'apparaît pas particulièrement marécageuse pas plus que les localités marnaises de Brusson et Brusson-les-Forges baignées par la Bruxenelle, un affluent de la Saulx, qui lui prend naissance en plein milieu marécageux. En fait, ni le Brauzé ni Braux ne semblent justifier une référence à l'idée de marécage. Dans ce cas, il semble imprudent de donner une préférence au sens de la filiation entre nom de rivière et nom de localité.

- **Breuvannes-en-Bassigny et le Flambard**

Breuvannes est un ancien *Bevrona* reconnu par tous comme la « rivière des castors », une appellation portée par plusieurs dizaines de cours d'eau. Breuvannes est un hydronyme. Il doit son nom à celui de la

11. P. LEBEL, *Principes et méthodes, op.cit.*, p. 304.

rivière qui a changé d'appellation à une époque inconnue pour devenir le Flambard¹².

• Brevoines et la Bonnelle

Comme Breuvannes, Brevoines est une ancienne *Bevrona* et doit donc son appellation au cours d'eau, ici la Bonnelle, affluent de la Marne. L'évolution phonétique de *Bevrona* à Bonnelle n'est pas évidente ; c'est probablement cette ambiguïté qui a conduit Dauzat-Rostaing à voir dans la Bonnelle une ancienne *Bornelle, ou *Petite Borne, un hydronyme pré-latin.

• Couzon-sur-Coulange et Cusey

Pour la plupart des auteurs, Couzon, sur la Coulange comme son nom l'indique, et Cusey, au confluent du Badin et de la Vingeanne, doivent leur appellation à un nom de personne, *Coso*, *Cotio* ou *Cotius* pour l'un, *Cusius* ou *Cutius* pour l'autre. Assez vraisemblable semble la proposition de Taverdet qui reconnaît dans les deux toponymes la racine hydronymique prélatine **cosa*. Mais ce que cet auteur ne semble pas avoir senti, du moins il ne l'a pas explicité, c'est que Couzon et Cusey se trouvent en fait sur la même voie d'eau. Les désignations contemporaines font de la Coulange un affluent du Badin et du Badin un affluent de la Vingeanne. Le Badin et la Coulange ont pu porter des noms très proches, issus de la racine **cosa* ; le cas ne serait pas exceptionnel : c'est vrai pour la Cousance et la Cousancelle, la Coise de Loire et le Couzon. Cette racine, nous l'avons vu, a été très prolifique en hydronymie comme en toponymie.

• Droyes et la Droye

Pour Droyes et la Droye, l'unanimité se fait autour de la filiation nom de rivière > nom de localité. Cela est vrai également pour Drée en Côte-d'Or à la source de la Drenne, et Droué-sur-Drouette en Eure-et-Loir.

• Les Erelles et Eriseul

Quel rapport peut-il y avoir entre ces deux noms de lieu ? Les Erelles désigne un écart à Arbot, sur les bords d'un affluent de l'Aube. De l'autre côté de la ligne de partage des eaux, celles de l'Aube et celles de l'Aujon, se situe Eriseul, localité riveraine d'un ru qui afflue à l'Aujon.

En 1226, Eriseul s'est appelé *Arisoles*, un nom que Dauzat-Rostaing et Taverdet rattachent à la racine hydronymique **ar*. De son côté, Erelles est désigné, en 1158, par *Areolae* ; certes, *areola* est un mot du vocabulaire latin signifiant « petite place », mais ce terme est très proche phonétiquement de l'ancien nom de l'Aar suisse, *Arola*, un authentique hydronyme. Nous voyons dans *Areola* une latinisation facile d'un ancien **Arola* qui aurait désigné le ru qui baigne Erelles. Pour sa part, *Arisoles* renferme deux racines hydronymiques, *ar* et *is*. Ainsi est-il possible de voir dans les Erelles et Eriseul le souvenir du nom oublié de deux cours

12. D'après D. Lamarre, le nom du Flambard (France-Bar) « perpétue le souvenir » de la voie d'eau frontière entre la Lorraine et la France » (*Le Bassigny lorrain, C.H.M.*, n° 191, 4^e trim. 1992, p. 3). Pour notre part nous proposons un ancien **Fladbacis*, « le ruisseau qui s'étale », prototype présumé, suivant Lebel, pour le Flabas de la Meuse.

d'eau, renfermant la même racine *ar*, le même suffixe *ola*, en provenance de secteurs géographiques très proches.

- Louze et la Laine

Tous les auteurs expliquent Louze, ancien *Lutosa*, par l'adjectif latin *luteus*, « boueux, sale ». Pour notre part, nous pensons que c'est le cours d'eau, la Laine, qui s'est jadis appelé **Lutosa*, « la rivière boueuse ou plutôt argileuse ».

- Manois et la Manoise

Pour Lebel, la Manoise doit son nom à Manois, une localité que Taverdet explique par le nom d'homme *Mano*. Il nous semble que la Manoise, qui prend source au pied d'une falaise au Cul du Cerf, doit son appellation au terme pré-indo-européen **man*, « le rocher » ; dans cette hypothèse, Manois tire son nom de celui de la rivière.

- Marault, Meures et le Ruisseau de Meures

Nous adoptons volontiers la leçon de Lebel pour qui le nom ancien de Marault *Marescum*, se rattache au germanique *mariscus*, « le marais » ; le nom ancien de Meures, *Mora*, reprend fidèlement le mot germanique *mora*, également « le marais ». Meures et Marault sont sur un même ruisseau, le Ruisseau de Meures, affluent de la Marne, qui a peut-être donné son nom initial aux deux localités. Par comparaison, citons le Grand Morin, un ancien *Mora*, qui arrose entre autres, Moeurs, *Mora* en 1252, et Pommeuse, *Pommora* en 1210. Toutefois une autre piste nous est fournie par une mention ancienne désignant une localité riveraine d'un affluent de la Marne près de Bologne, *in villa Helnane*, que Lebel explique par le germanique **helina*, « la marécageuse ». Cet affluent pourrait bien être en fait le Ruisseau de Meures. Nous avons avec *Marescum*, *Mora* et *Helnane*, trois racines germaniques relatives à la même idée de marécage, soit un ensemble parfaitement homogène.

- Meuse, Meuvy et la Meuse

Le premier, Leclerc a jugé que Meuse, la localité, nous le citons, « tire incontestablement son nom [...] du fleuve », la Meuse. De son côté, Meuvy, notée *Mosa vico* à l'époque mérovingienne, fait partie d'une petite série de toponymes désignant des localités riveraines et possédant une double particularité :

. leur appellation associe le mot latin *vicus* au nom de la rivière qui les baigne, ici la Meuse ;

. l'agglomération est au croisement d'une voie antique et de la rivière, ici la voie romaine Langres-Toul.

- Olonne et l'Ornel

Olonne a désigné, jusqu'au XII^e siècle le territoire occupé par le Saint-Dizier actuel, hormis Gigny, puis, pendant quelques siècles, ce même territoire amputé de Saint-Dizier intra-muros¹³. Selon toute vraisemblance l'Ornel qui prend naissance dans la Meuse à Sommelonne, une

13. Pour ce problème voir L. RICHARD, « Notes de toponymie », *op.cit.*, p. 240.

localité notée *Somolonna*¹⁴ en 754, est une ancienne **Olonna* ; cette appellation groupe deux termes hydronymiques, *ol* et *onna* ; pour nous l'Ornel a donné son nom à Olonne et non l'inverse comme l'a pensé Lebel.

- Orges et l'Orge

Pour expliquer le nom d'Orges, différentes propositions ont été avancées : le mot *orge*, « la céréale », le mot latin *hordeus*, « le grenier », le nom latin de personne *Orgius*. Aucun auteur ne voit dans le nom de la localité le nom de la rivière, l'Orge. Cependant plusieurs cours d'eau s'appellent Orge : un affluent de l'Essonne, un sous-affluent de la Meuse, un pseudo-affluent de la Saulx, sans oublier un affluent de la Seine, l'Orgeval qui arrose un Orgeval dans les Yvelines. Il semble probable que l'Orge, le cours d'eau, ait donné son nom à la localité haut-marnaise.

- Ormancey, *Suize et la Suize

Il n'y a bien sûr aucune relation entre le nom actuel de la rivière la Suize et celui de la localité Ormancey. La Suize est une ancienne *Secucie*, une appellation que Lebel fait provenir de **segusia*, « le torrent », dérivé de l'adjectif gaulois **sego*, « fort ». Ce n'est pas une loi de physique, mais un nom contemporain de cours d'eau, issu d'un terme gaulois ou post-gaulois, a généralement remplacé une appellation plus ancienne. Le nom d'Ormancey semble bien l'indiquer pour la Suize. Après Leclerc et Taverdet, nous sommes amenés à faire un rapprochement entre Ormancey et quatre cours d'eau, deux Armançe, celle de la Nièvre et celle de l'Aube, deux Armançon, celle de la Meuse, appelée également Ormançon et celle de l'Aube, une ancienne *Hormentio*. Ormancey semble devoir son appellation au nom ancien de la Suize, une probable **Armançe*, une variante comme le suggère Lebel, du type **alismantia*, faisant pendant à un autre affluent de la Marne, très proche géographiquement, la Traire appelée *Amançe* au XIV^e siècle. La localité *Suize ne nous est connue que par une mention ancienne *Secutia* assez proche de *Secucie* pour en faire une agglomération riveraine de la Suize.

- Osne-le-Val, le Val-d'Osne et l'Osne

Si nous n'avons pas de forme ancienne pour la rivière, la mention *Ona*, relevée en 1140 pour la localité Osne-le-Val, rend compte du nom ancien, du moins de l'un des noms anciens de l'Osne. Le mot *onna*, féminin *d'onno* a été peu utilisé seul pour représenter un cours d'eau. L'existence de ce mot gaulois est attestée par un glossaire dit de Vienne qui traduit *onno* par le mot latin *flumen* utilisé en hydronymie médiévale pour désigner un cours d'eau, quelle que soit son importance. L'Osne baigne également, sur le territoire d'Osne-le-Val, un hameau, le Val-d'Osne, noté *Vallis One*.

Sur la commune de Saint-Martin-lès-Langres, la source de Valdonne donne naissance au petit affluent de la Mouche qui coule *in valle de Orna*. Cet *Orna*, par comparaison avec l'Ornel, semble être, elle aussi, une ancienne **Olonna*, et, pourquoi pas ?, comme l'Osne, en continuant avec la même logique.

14. *Somolonna* est à traduire « source de l'Olonne », c'est-à-dire « de l'Ornel ».

- **Rognon et le Rognon**

Ne cherchons pas *Rognon sur la carte. La localité ne nous est connue que par un texte de 870 mentionnant un *Rodionone* riverain du Rognon, qui avait, selon toute probabilité, emprunté son appellation au nom de la rivière. *Rodigio* en 1173¹⁵.

- **Saulles et le Salon**

Nous rejoignons Leclerc et Taverdet pour qui Saulles, sur les bords du Salon (ou Saulon). doit son nom à la rivière. Près de nous, en Côte-d'Or, le Sansfond. nom moderne d'un ancien *Saloun*, arrose Saulon-la-Rue et Saulon-la-Chapelle. Dauzat-Rostaing qui ont sans doute ignoré le nom ancien du Sansfond, rattachent ces deux Saulon à la racine préceltique **sala*, « le terrain marécageux » ; c'est cette racine qui explique, pour nous, les noms primitifs du Salon, *Salum fluvium* en 1169, et du Sansfond. Tel n'est pas l'avis de Nègre qui voit dans les deux Saulon de Côte-d'Or un nom germanique de personne. *Salado*.

- **Saudron et la Saulx**

Un ruisseau au régime aléatoire prend naissance à Guillaume, passe à Saudron, se perd dans la nature à la frontière de la Haute-Marne et de la Meuse, réapparaît timidement quelques kilomètres plus loin sous le nom de l'Orge puis redisparaît à l'ouest de Couvertpuis (Meuse). Dans des conditions exceptionnelles, quelques fois par siècle, l'Orge n'est plus un ruisseau fantôme mais devient une véritable rivière, de sa source à son confluent avec la Saulx. Au passage, les eaux submergent un modeste Pont de Saudron sur le finage de Dammarie-sur-Saulx (Meuse). Lebel signale que l'Orge naissante s'appelle le Saudron. En d'autres termes l'affluent ou pseudo-affluent de la Saulx tire son appellation du nom de la rivière mère, comme le Blaiseron tire son nom de la Biais. Notre Saudron haut-marnais est tout simplement « la localité riveraine du Saudron ».

- **Sombreuil et le *Rupt**

À la source du ruisseau de même nom, Sombreuil, un hameau de Fronville, s'est appelé *Summus Rivus* faisant ainsi partie d'une importante série de villages-sources, fortement concentrés en Champagne, dont le nom renferme celui du cours d'eau comme l'Ornel à Sommelonne, la Suippe à Sommesuippe. la Voire à Sommevoire. Par analogie avec ces villages-sources, nous pouvons voir dans le second terme de *Summus Rivus* le nom du ruisseau. Ainsi le ruisseau de Sombreuil devrait s'appeler, en toute logique, le *Rupt, comme plusieurs cours d'eau de l'Est de la France¹⁶.

15. C'est également l'opinion de Jolibois qui situe ce *Rognon à Andelot. Lebel pense que la mention *Rodigio* ne représente qu'une « latinisation [...] qui n'a eu cours que sur le parchemin puisqu'elle aurait abouti à [...] *Rogeon ou *Rougeon » (*Principes et méthodes, op.cit.*, p. 345).

16. Jolibois a peut-être eu cette opinion ; c'est ce que nous l'ait penser une coquille de l'auteur : « Rupt [...] sur le Sombreuil affluent de la Marne » (art. Rupt). Le Sombreuil ne rejoint pas la Marne à Rupt mais à Fronville.

Pour terminer nous voulons rendre un hommage à un précurseur, l'abbé Bouillevaux, l'auteur d'une étude sur les moines du Der.

Les auteurs, y compris ceux du récent *Dictionnaire étymologique des noms de rivière*, ont classé le Ceffondet parmi les appellations dérivées d'un nom de lieu, ici Ceffonds, près de Montier-en-Der. De son côté, Ceffonds, *Sigifontis* en 1114, a été expliqué de deux façons :

1. *Sigifons* serait un nom de personne de l'époque germanique,
2. *Sigifons* serait l'équivalent de « fontaine de *Sigis* », *Sigis* étant un autre nom germanique.

On chercherait en vain une source à Ceffonds. Bouillevaux connaissait parfaitement la région ; il a situé cette fontaine aux sources du Ceffondet, sur le territoire de Beurville où effectivement la source s'appelle Ceffonds. La route qui longe le Ceffondet naissant est désignée d'ailleurs comme route de Ceffonds.

En résumé : la source de la rivière s'appelle Ceffonds ; la source a donné son nom au cours d'eau ; le cours d'eau a donné son nom à la localité riveraine Ceffonds ; pour distinguer les deux noms, localité et cours d'eau, le *Ceffond est devenu le Ceffondet. Ce procédé est bien connu en hydroponymie : Dive et la Divette dans l'Aisne, Thérin et le Thérinet dans la Somme, etc. Seul Bouillevaux, il y a un siècle et demi, mais chacun l'avait oublié, avait deviné que Ceffonds, la localité, doit son nom à la source du Ceffondet.

Récapitulatif

Abréviations employées

1. noms communs

affl.	affluent	ind-eur.	indo-européen
anc. fr.	ancien français	lat.	latin
art.	article	n.p.	nom de personne
celt.	celtique	p.-celt.	pré-celtique
com.	commune	p.-ind-eur.	pré-indo-européen
g.-rom.	gallo-romain	p.-hist.	proto-historique
germ.	germanique	p.-lat.	pré-latin
hydr.	racine hydronymique	rom.	romain

2. noms d'auteurs (voir la Bibliographie)

DDR.	DAUZAT, DESLANDES et ROSTAING, <i>Dictionnaire</i> [...]
DR.	DAUZAT et ROSTAING, <i>Dictionnaire</i> [...]
Leb.	LEBEL, <i>Principes et méthodes</i> [...]
Lec.	LECLERC, <i>Origine des noms de communes</i> [...]

Lon.	LONGNON, <i>Les noms de lieu</i> [...]
Maï.	MAITRIER, « <i>Toponymie</i> » [...]
Mor.	MORLET, <i>Les noms de personne</i> [...]
Nèg.1	NEGRE, <i>Les noms de lieux</i> [...]
Nèg.2	NEGRE, <i>Toponymie</i> [...]
RL1	RICHARD, « Notes de toponymie » [...]
RL2	RICHARD, « La toponymie haut-marnaise ... » [...]
Ric.	RICHARD, (opinions n'ayant pas fait l'objet de publication)
Tav.	TAVERDET, <i>Les noms de lieux</i> [...]
Vin.	VINCENT, <i>Toponymie</i> [...]

AUBE (l') :

- affl. de la Seine : *Albis* VII^e s., *Alba* 877.

- 1) « la blanche » : Lon., 1156 ; 2) terme commun aux Celtes et aux Germains, pr.-hist. **alba*, « le cours d'eau » : Leb., p. 304 ; 3) hydr. p.-celt. **alb* : DDR. ; 4) base p.-celt. **al* : Nèg.2, 1014.

AUBEPIERRE :

- com. riveraine de l'Aube : *Alba Petra* 1195.

- 1) « pierre blanche » : Lec., p. 19/ Vin., p. 217/ DR. / Nèg.2, 5356 ; 2) « pierre de l'Aube » : Tav.

AUBERIVE :

- com. riveraine de l'Aube : *Alba Ripa* 1135.

- 1) « rive blanche » : Vin., p. 231/ Nèg.1, p. 122 / DR. ; 2) « rive de l'Aube » : Lec., p. 19/ Tav. / Nèg.2, 5133.

AUJEURRES :

- com. à quelques kilomètres de l'Aube et de l'Aujon : *Algyorre* 1186, *Augeurre* 1331 ;

- 1) celt. *durum*, « forteresse » + n.p. lat. *Albius* : Lon., pp. 64 et 73 ; 2) n.p. celt. *Albios* + celt. *durum*, « forteresse d'Albios » : Lec., p. 4 ; 3) pr.-hist. **albiodurum*, « près des sources de l'Aube » : Leb., p. 273 ; 4) « nom de rivière », l'Aube + celt. *durum* « la forteresse » : DR., art. Augers ; 5) **albiodurum*, « forteresse de l'Aujon », celt. *durum*, « forteresse » : Tav. (l'auteur note que le village « est assez éloigné des rives de l'Aujon ») ; 6) p.-celt. *Albius* + celt. *o+durum*, « la forteresse de l'Aujon » : Nèg.2, 2756 (l'auteur situe Aujeurres sur l'Aujon) ; 7) voir texte pour Ric.

AUJON (l') :

- affl. de l'Aube : *Rivaria de Aujon* 1121, *Augion* 1220 ;

- 1) nom dérivé de l'Aube : Leb., p. 305/ Ric. ; 2) DDR., art. Aube, rac. hydr. **alb* ; 3) diminutif de *auge*, « lit de cours d'eau » : Nèg.2, 20127.

BIERNE (la) :

- affl. du Cefffondet ;

- « obscur », à rapprocher de Bionne, affl. de l'Aisne, *Biunna* 1074, hydr. p.-lat. **bid* : DDR., art. Bienne.

BIERNES :

- com. riveraine de la Bierne : *Sancta Bierna* 1231, *Bierne* 1447 ;
 - 1) obscur : Lec., p. 48 ; 2) n.p. germ. non déterminé : DR., art. Biermont ; 3) n.p. celt. *Belenos* : Tav.1 ; 4) n. dieu *Belenos* : Tav.2 ; 5) breton *blein* « tête de vallée » : Tav.3 ; 6) n.p. germ. *Avierna* : Nèg.2, 14427 ; 7) du nom de la rivière : Ric.

BLAISE :

- com. riveraine de la Blaise : *Summa Blesa* av. 845 ;
 - du nom de la Blaise : Lon., p. 25/Lec., p. 19/Vin., p. 15/DR./Tav./RL1, pp. 246-253/Nèg.2, 2049.

BLAISE (la) :

- affl. de la Marne : *fluvium Blesam* av. 981 (cart. Montier-en-Der : A.D.H.M., 7 H 1, f. 31v°), *la Bloise* 1279 ;
 - 1) radical obscur : DDR. ; 2) art. Blaise (l'agglomération), terme indoeur. « couler » : Tav. ; 3) celt. **blet*, « le loup » : Nèg.2, 2049.

BLAISY :

- com. riveraine de la Blaise : *Blaisiacum* 1214 ;
 - 1) nom latin de personne : Vin., pp. 18 et 73/ Mor., p. 39 ; 2) du nom de la rivière, la Blaise : Lon., p. 76/ Lec., p. 11/ Leb., p. 275/ Tav./ RL1, p. 261.

BOURBONNE-LES-BAINS :

- com., station thermale : *Villa Borbona* 846 ; inscription au dieu Borvo : *Apollini Borvoni* ép. rom.(C.I.L., 5916) ;
 - 1) nom dieu celt. *Bormo* ou *Borvo* : Lec., p. 4/ Lon., p. 465/ Leb., p. 323, pr.-hist. *aquae borvonicae*/ Maî., n° 18, p. 137/ Tav. ; 2) DR., art. Bourbon, celt. et p.-celt. **borb*, « source chaude » ; 3) celt. **bormo*, « chaud » ou nom dieu celt. *Borvo* : Nèg.2, 2070.

BRAUZÉ (le) :

- affl. de l'Aujon ;
 - du nom de la localité riveraine, Braux-le-Châtel : Leb., p. 112.

BRAUX-LE-CHÂTEL :

- com. à la source du Brauzé : *Braos* 1221 ;
 - 1) le marécage : Lec., p. 5, *bracus*/ Vin., p. 96, *bracus*/ Leb., p. 154, *bracosus*/ DR., *bracium* ; 2) la boue : Nèg.2, 3863, *brau*.

BREUVANNES :

- com. riveraine du Flambard : *Boverounnes* 1122, *Brouvennes* 1515 ;
 - « rivière des castors » : Lec., p. 4, appellation antique du Flambard/ DR., art. Beaurières, celt. *biber*, *onnol* Tav., celt. **beberontial* Nèg.2, 2039, celt. **beber-onnal* Ric.

BREVOINES :

- hameau, com. de Langres : *Bevrona* 1170, *Brevones* 1426 ;
- p.-hist. **bebronnos*, « rivière des castors » : Leb., p. 315/ Ric.

CEFFONDET (le) :

- affl. de la Voire ;
- 1) du nom de la localité riveraine, Ceffonds : Leb., p. 47/DDR. ; 2) du nom de la source du cours d'eau : Ric.

CEFFONDS :

- com. riveraine du Ceffondet : *Altare Sancti Remigii Sigifontis* 1114, *Sumfons* 1117 ;
- 1) du nom de la source du Ceffondet : Bouillevaux, *Les Moines du Der*, p. 432/ Ric ; 2) *Fontes, fons* = « fontaine » : Lon., p. 243/ Lec., p. 20/ Mor., p. 445/ Nèg.2, 17337 ; 3) *Sigifons* = « nom germanique de personne » : DR.

CORRUPT :

- lieu-dit, com. de Bourg-Sainte-Marie, au bord du Ruisseau de Corrupt : *Curtus Rivus* XII^e siècle ;
- « le court ruisseau » : Ric.

COUSANCE (la) :

- affl. de la Marne ;
- 1) p.-lat. **cosa* : p.-lat., DDR., art. Couze, sous l'orthographe Couzance ; 2) p.-celt. **cosa* : Nèg.2, 1041/ LR2, p. 184.

COUZON-SUR-COULANGE :

- com. riveraine de la Coulange : *Coson* 1254.
- 1) nom de pers. : Lec., p. 7, *Cusol* DR., *Cotius*/ Nèg.2, 10809, *Cotio* ; 2) rac. hydr. p.-lat. **cosa* : Tav./ Ric.

CULTRU :

- hameau de Roches-sur-Rognon : *Cortru* 1236, *Cultru* 1248 ;
- ancien **Curtus Rivus*, « le court ruisseau » : Ric.

CUSEY :

- com. au confluent du Badin et de la Vingeanne : *Cusé* 1170 ;
- 1) nom de pers. lat. *Cusius* : Lec., p. 13/ DR., art. Cuis/ Mor., p. 76/ Nèg.2, 7919 ; 2) rac. hydr. **cosa* : Tav./ Ric.

DARDRU :

- hameau d'Audeloncourt, sur un affluent de la Meuse : *Dardruth* 1136 ;
- anc. **Dardrivus*, hydr. p.-hist. **dard*, « la cascade », nom du ruisseau : Ric.

DROYE (la) :

- affluent de la Voire : *Fluvium Drea* VII^e s. (cart. Montier-en-Der : A.D.H.M., 7 H 1, f. 4v^o) ;

- 1) hydr. p.-celt. **dor(a)* : DDR., art. la Dranse/ Nèg.2, 1042 ; 2) hydr. roman *dux*, « cours d'eau, sources » : Tav., art. Droyes.

DROYES :

- com. au confluent de la Droye et de l'Héronne : *Dreia* av. 1125, *Droya* av. 1252 ;

- nom de la rivière : Lec., p. 6/ DR./ Tav./ Nèg.2, 1042/ Ric.

ERISEUL :

- com. en bordure d'une probable **Erisa*, affluent disparu de l'Aujon : *Ari-soles* 1226, *Hériseuilles*, 1448 ;

- 1) obscur : Lec., p. 56 ; 2) n.p. lat. **Arrisius* : DR.1 ; 3) d'après nom de cours d'eau : DR.2/ hydr. p.-lat.**ar*, Tav./ Ric.

FLAMBARD (le) :

- affl. de la Meuse ;

- ancien nom **Bebrona*, celt. *bebros*, « le castor », *onna* « eau courante » : Lec., art. Breuvannes, p. 4/ ancien nom **Beberonna*, « la rivière des castors », Nèg.2, 2023/ Ric.

GENRUPT :

- com. riveraine d'un affluent de l'Apance : *Jairivus* XI^e s., *Genru* 1176 ;

- 1) n.p. : Lec., p. 26, *Gadin*/ Nèg.2, 17478, *Gatinus* ; 2) obscur pour : DR./ Tav. ; 3) du nom de l'affl. de l'Apance : Ric.

GERMAINELLE (la) :

- affl. de l'Aube, arrose Germaines : *Germenelle* 1824 ;

- du nom de la localité riveraine, Germaines : Leb., p. 112/ Ric.

GRANDRUPT :

- hameau de Lévecourt : *Grandis Rivus* 1150 ;

- « le grand ruisseau » : Ric.

*HELNON :

- ancienne localité riveraine d'un affl. de la Marne près de Bologne : *Hel-nane* 841 ;

- germ. **helina* « marécageuse » : Leb., p. 235/ Ric.

LAINÉ (la) :

- cours d'eau, affl. de la Voire ;

- 1) du nom de la localité riveraine, Soulaines, Aube, de l'adj. **solana*, « qui sèche au soleil » : Leb., p. 64 ; 2) obscur : DDR. ; 3) a remplacé l'ancien nom **Lutosa* (voir à Louze) : Ric.

LARIVIERE-SUR-APANCE :

- com. riveraine de l'Apance : *Riparia* 1261, *La Rivière* 1445 ;

- 1) moderne « rivière » : Lon., p. 599 ; 2) « terrain qui borde un cours d'eau » : gallo-roman *riparia*, Lec., p. 31/ lat. *riparia*, DR., art. Ravières/oïl *rivière*, Nèg.2, 20704.

LOUZE :

- com. riveraine de la Laine : *Lutosa* 854.

- 1) lat. *lutosa* « boueuse » : Lon., p. 165/ Lec., p. 27/ Vin., p. 125/ Leb. pp. 64 et 172/DR./Tav./Nèg.2, 5341 ; 2) du nom ancien de la rivière, l'actuelle Laine : Ric.

MANOIS :

- com. riveraine de la Manoise : *Mannes* 1122, *Manesium* XIII^e s. ;

- 1) obscur : Lec., p. 56 ; 2) peut-être n.p. germ. *Mann* : Tav. ; 3) du nom de la rivière : Ric.

MANOISE (la) :

- affl. de la Sueure : *Manesia* 1197 ;

- 1) du nom de la localité riveraine Manois : Leb., p. 109 ; 2) pr.-hist. **man*, « le rocher » : Ric.

MARAULT :

- com. riveraine du Ruisseau de Meures : *Maroes* 1199 ;

- 1) nom de pers. *Marius* : Lec., p. 3 ; 2) germ. **mariscus* « le marais » : Leb., p. 224/ DR./ Tav. ; 3) oïl *maresc* « le marais » : Nèg.2, 20568.

MARNAY :

- com. riveraine de la Marne : *Marnai* 1157 ;

- 1) nom de pers. : Lec., p. 15, *Maternius* ou *Matrinus*/ Nèg.2, 6610 ; 2) du nom de la Marne : Tav./ Ric.

MARNE (la) :

- affl. de la Seine : *Matrona* chez César, *Materna* 875 ;

- 1) pr.-hist. **matrona*, « la déesse-mère » : Leb., p. 321 ; 2) du celt. **matra*, « la mère, soit la rivière-mère » : DDR. ; 3) celt. **matrona*, « source » : Nèg.2, 2179.

MERTRUD :

- com. riveraine du Ruisseau de Mertrud : *Villa Mortriu* 845 ;

- du nom du cours d'eau, ancien **mortuus rivus*, « le ruisseau mort » : Lec., p. 28/ Leb., pp. 168, 184/ DR./ Tav./ Nèg.2, 5140/ Ric.

MERTRUD (le) :

- nom du cours supérieur de la Voire ;

- Voir Mertrud.

MEURES :

- com. riveraine du Ruisseau de Meures : *Mora* 1034, *Muerre* 1244 ;

- 1) du nom du ruisseau : Lec., p. 6 ; 2) hydr. germ. **mora*, « le marais » : Leb., p. 224 ; 3) p.ê. anc. fr. *more*, « lande, tourbière » : DR. ; 4) rac. p. -lat. **murr*, « la montagne » : Tav.

MEURES (Ruisseau de) :

- affl. de la Marne ;

- germ. **mora*, « le marais » : Leb., p. 6.

MEUSE :

- com. riveraine de la Meuse : *Muese* 1240, *Meuse* av. 1275 ;
- nom de la rivière : Lec., p. 59/ DR./ Tav./ Nèg.2, 1055/ Ric .

MEUSE (la) :

- fleuve : *Mosa* chez César, la *Muese* 1285 ;
- 1) hydr. p.-lat. : DDR. ; 2) hydr. p.-celt. **mosa* : Nèg.2, 1055.

MEUVY :

- com. riveraine de la Meuse : *Mosa vico* ép. mérovingienne, *Meuvy* 1333 ;
- du nom de la rivière : Lec., p. 28/ Lon., pp. 515 et 699/ Leb., p. 141/DR./Tav./ Nèg.2, 1055/ Ric.

***OLONNE :**

- ancien nom de Saint-Dizier, sur les bords de l'Ornel : *Olonna* 845 ;
- du nom de la rivière, l'Ornel, ancienne **Olonna* : RL1, pp. 240-241.

ORGE (l') :

- affl. de l'Aujon ;
- 1) du nom de la localité riveraine, Orges : Leb., p. 48 ; 2) hydr. : Ric.

ORGES :

- com. riveraine de l'Orge : *Orgeis* 1151 ;
- 1) du lat. « orge, la céréale » : Lec.1, p. 29/ DR.1 ; 2) du lat. *hordeus* « le grenier » : Lec.2, p. 29/ Tav. ; 3) du nom latin de personne *Orgius* : DR.2 ; 4) du nom du cours d'eau, l'Orge : Ric.

ORMANCEY :

- com. riveraine de la Suize : *Ormenceium* 1188 ;
- 1) n.p. : Lec., p. 16, lat. ?, nom à rapprocher de *Ormantio*, l'Armançon, affl. de l'Yonne/ DR., germ. *Euremand*/ Nèg.2, 12773, germ. *Ermenteus* ;
- 2) du nom anc. du cours supérieur de la Suize : Tav. ; 3) du nom anc. de la Suize : Ric.

ORNAIN (l') :

- affl. de la Saulx : *Orna* 932 ;
- 1) hydr. **od* : DDR. ; 2) hydr. pr.-hist. **ol* : Ric.

ORNEL (l') :

- affl. de la Marne, peut-être *fluvium Olomna* 862 (voir à ce sujet, RL1, pp. 244-245) ; source à Sommelonne (Meuse), *Somolonna* 854 ;
- 1) médiéval, dérivé du nom de lieu, Olonne (Saint-Dizier) : Leb., p. 113 ;
- 2) hydr. pr.-hist. **ol* : RL1, pp. 240-241/ RL2 p. 5.

OSNE (l') :

- affl. de la Marne : pas de forme ancienne ;
- mot celt. **onno*, «eau » : Lec., p. 5/ Tav./ LR2, p. 185.

OSNE-LE-VAL :

- com. à la source de l'Osne : *Ona* 1140 ;
- du nom de la rivière : Lec., p. 5/ DR./ Tav./ Ric.

RENNE (Ia) :

- affl. de l'Aube : *fluviolus Aderena* 886 ;
- 1) hydr. **aturenna* : Leb., p. 181 ; 2) obscur : DDR.

RENNEPONT :

- com. riveraine de la Renne : *Arrenepont* 1221 ;
- pont sur la Renne : Lon., p. 170/ Lec., p. 131/ Vin., p. 30/ Leb., p. 181/ DR./ Tav./ Nèg.2, 25479/ Ric.

RIVIERE-LES-FOSSES :

- com. riveraine de la Coulange : *Riveria* 1334, *Rivière les Fosses* 1464 ;
- dito Larivière.

RIVIERES-LE-BOIS :

- com. riveraine de la Resaigne : *Riveria* 1330, *Rivière le Bois* 1675 ;
- dito Larivière.

***ROGNON :**

- ancienne localité riveraine du Rognon : *Rodonione* 870 ;
- du nom de la rivière : Jolibois, art. Andelot/ Ric.

ROGNON (Ie) :

- affluent de la Marne : *Rodigio* 1173, *Roignon* 1240 ;
- du nom de l'anc. localité **Rognon* : Leb., p. 345 ; 2) hydr. ind-eur. **rod*, « couler » : DDR., art. Rhône.

RONGEANT (Ie) :

- affl. de la Marne ;
- appellation moderne, a remplacé l'ancien nom, **Tonantia* (voir à Thonnance) : Leb., p. 54/ RL2, p. 184.

RUETZ :

- domaine à Bayard-sur-Marne, en bordure d'un petit affl. de la Marne : *Ruellus* 1137, *Ruiaus* 1264 ;
- « le ruisseau » : Vin., p. 230/ Ric.

SAUDRON :

- com. riveraine de l'Orge ;
- 1) obscur : Lec., p. 56 ; 2) dérivé du nom de la Saulx : Leb., p. 352/ DDR./ Tav./ Nèg.2, 1065/ Ric.

SAULLES :

- com. riveraine du Saulon : *Saules* 1293 ;
- du nom de la rivière : Lec., p. 6/ Tav./ Ric.

SAULON (le) :

- affluent de la Saône : *Salum fluvium* 1169 ;
- hydr. p.-hist. **sal* : RL2, p. 183.

SAULX (la) :

- affl. de la Marne : *Saltus* 905 ;
- hydr. p.-indo-eur. **sala*, « le marécage » : DDR.

SOMBREUIL :

- hameau, com. de Fronville, à la source du Ruisseau de Sombreuil, affl. de la Marne : *Summus Rivus* 865 ;
- 1) localité à la source d'un affl. de la Marne : Leb., pp. 31 et 182 ; 2) localité à la source du *Rupt : Ric.

SOMMEVOIRE :

- com. riveraine de la Voire : *Summa Vigra* 845, *Summa Vera* 854 ;
- du nom de la rivière (la Voire) : Lec., p. 32/Lon., p. 172/ Leb., p. 183/ DR., art. Somloire/ Tav./ Nèg.2, 20840/ Ric.

SUIZE (la) :

- affl. de la Marne : *amnis Secucie* 1123, *Suise* XII^e s. ;
- 1) celt. **segusia*, « fort, d'où le torrent » : Leb., pp. 229 et 349/ RL2, p. 185 ; 2) celt. **sudia*, « la suie », d'où « rivière sale » : DDR.

THONNANCE-LÈS-JOINVILLE :

- com. riveraine du Mont : *Tonantia* 863 ;
- 1) n.p. lat. *Tonantius* : Lec., p. 9 ; 2) nom de rivière, ancien nom du Rongeant : Leb., p. 183/ DR./ Tav./ Ric.

THONNANCE-LES-MOULINS :

- com. à la source du Rongeant : *Summitonantia* XII^e s. et *Sommetonance* 1264 (Leb., p. 183), *Thonnance aux Molins* 1401 ;
- dito Thonnance-lès-Joinville.

TRAIRE (la) :

- affl. de la Marne : *Amance* 1314 (Leb.), *la Treire* (Cassini) ;
- pour *Amance*, hydr. pr.-hist. **alismantia*, « la rivière boueuse » : Leb., p. 67 / Ric.

VALDONNE (ruisseau de) :

- affl. de la Mouche : *Valle de Orna* 1151 (Catherinet), *Valdônne* 1770 ;
- p.-ê. hydr. pr.-hist. **ol* : Ric.

VAL D'OSNE :

- hameau d'Osne-le-Val : *Vallis One* 1140 ;
- du nom de l'Osne : Ric.

VOIRE (la) :

- affl. de l'Aube : *fluvius Vigor* 662, *fluvius Viera* 832, *fluvius Vigera* 875 ;
- hydr. **vig* : DDR., art. Vienne, p.-lat/ Nèg.2, 1078, p.-celt/ LR2, p. 183.

Bibliographie

- A. DAUZAT, G. DESLANDES, Ch. ROSTAING, *Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France*, Paris, 1982, 234 p.
- A. DAUZAT, Ch. ROSTAING, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1969, 294 p.
- P. LEBEL, *Principes et méthodes d'hydronymie française*, Paris, 1956, 392 p.
- E. LECLERC, *Origine des noms de communes du département de la Haute-Marne*, Langres, 1908, 69 p. (d'après les conférences de Longnon données à l'Ecole des Hautes Etudes en Sorbonne de 1904 à 1906).
- A. LONGNON, *Les noms de lieu de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations*, Paris, 1920-1929, 832 p. (résumé des conférences faites à l'Ecole des Hautes Etudes, publication de P. Marichal et L. Mirot).
- P. MAITRIER, « Toponymie haut-marnaise », *C.H.M.*, 1949, n° 18, pp. 137-139.
- M.-T. MORLET, *Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule. t. III : Les noms de personne dans les noms de lieux*, Paris, 1985, 564 p.
- E. NEGRE, *Les noms de lieux en France*, 1963, 222 p.
- E. NEGRE, *Toponymie générale de la France*, Genève, 1990-1991, 3 t., 1852 p.
- L. RICHARD, « Notes de toponymie », *Mémoires de la Société des Lettres de Saint-Dizier*, 1990, t. VII, pp. 231-286.
- L. RICHARD, « La toponymie haut-marnaise avant l'apport latin », *Préhistoire et Protohistoire en Haute-Marne et contrées limitrophes*, Langres, 1994, pp. 179-192.
- Ch. ROSTAING, *Les noms de lieu*, Paris 1969, 128 p. (collection « Que sais-je ? »).
- G. TAVERDET, *Les noms de lieux de la Haute-Marne*, Dijon, 1986, 63 p.
- A. VINCENT, *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937.